

SCÈNES URBAINES ÉCHELLES, TEMPORALITÉS, TRAJECTOIRES

• Introduction. Ville et diaspora : emprises, empreintes, expériences
Anouche Kunth

• De la natio à la vallée. Échelles de l'appartenance dans l'espace urbain (Rome, XVI^e-XVII^e siècles)
Eleonora Canepari

• Diasporas, Space and Imperial Subjecthood in Early Modern Venice: A Comparative Perspective
Giorgos Plakotos

• Villes, diasporas, cosmopolitisme(s) : une perspective historique
Entretien avec Mathieu Grenet

• La ville contre la diaspora : les Ottomans dans l'espace urbain de la monarchie des Habsbourg au XVIII^e siècle
David Do Paço

• Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIX^e-XXI^e siècle
Christophe Giudice

• Les trajectoires en bouleversement d'un vieux quartier d'immigration à Paris : une approche micro-géographique
Entretien avec Marie Chabrol

• Postface. Réinterroger le(s) cosmopolitisme(s) en contexte urbain dans l'aire méditerranéenne
Marie-Carmen Smyrnelis

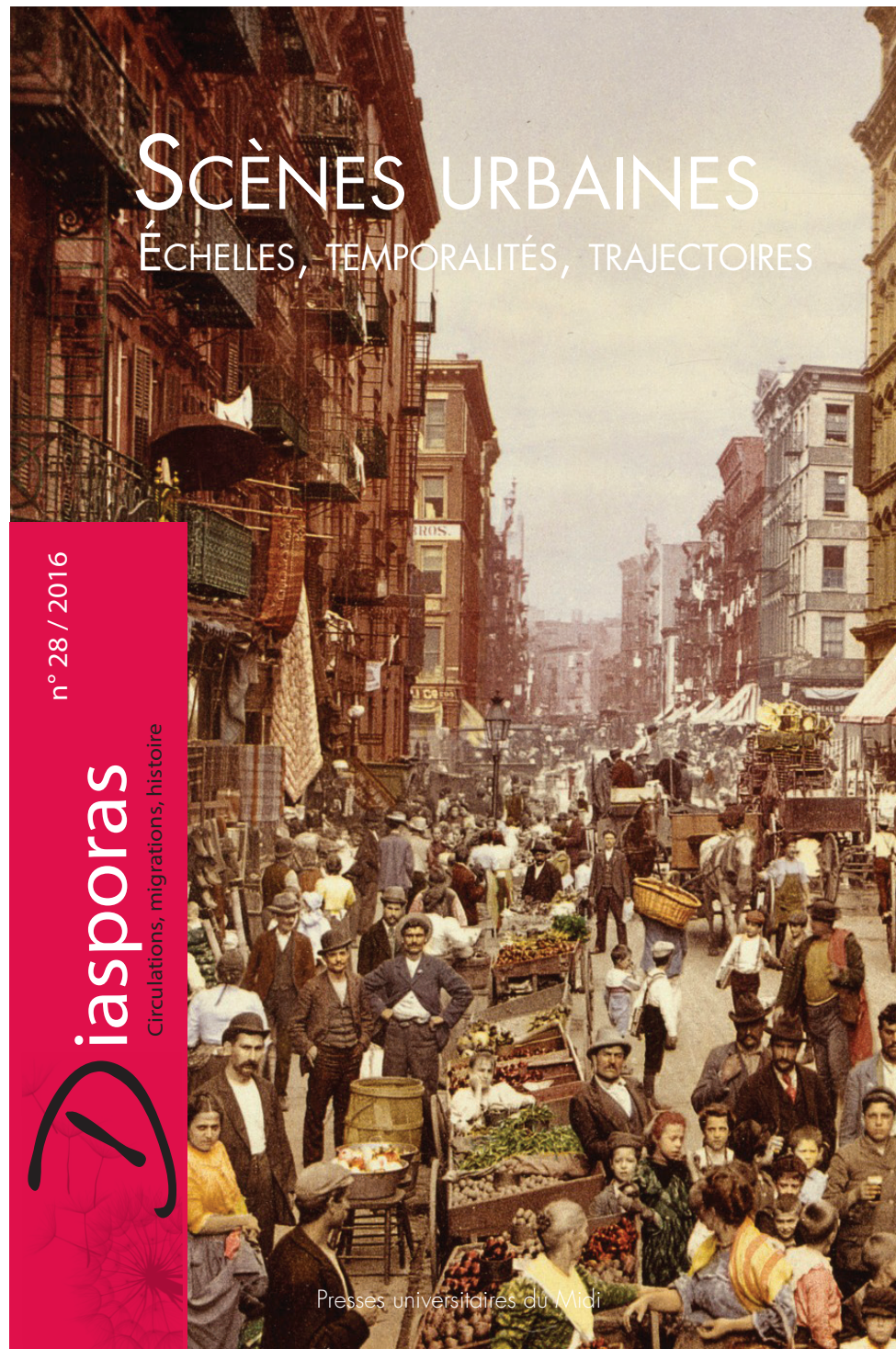
VARIA

• Mémoires en migration, patrimoine et diasporisation de l'Écosse
Laurence Gouriévidis

CHANTIERS DE RECHERCHE

• Quand les migrants arrivent en ville : politiques et pratiques de l'hospitalité et de la citoyenneté. Compte-rendu des 9^e rencontres franco-italiennes de géographie sociale
David Lagarde et Julie Picard

• Pour une histoire européenne de l'exil et de l'asile politiques au XIX^e siècle : le programme de recherche AsileuropeXIX
Delphine Diaz



SCÈNES URBAINES ÉCHELLES, TEMPORALITÉS, TRAJECTOIRES

n° 28 / 2016

Diasporas

Circulations, migrations, histoire

Giorgos PLAKOTOS

Giorgos PLAKOTOS is a lecturer in early modern european history in the Department of social anthropology and history at the University of the Aegean (Mytilene, Greece). His publications focus on criminal justice, conversion, gender and early modern "ethnography". He is co-editing a volume on *Masculinities and History*. Recent works include: "Interrogating conversion: Discourses and practices in the Venetian Inquisition (16th-17th Centuries)", in Katherine Aron-Beller, Christopher F. Black (eds.), *The Roman Inquisition: Centre versus Peripheries*, Leiden, Brill, 2017 (forthcoming) ; with H. Benveniste, "Converting bodies, embodying conversion: The production of religious identities in late Medieval and early modern Europe", in Yaniv Fox and Yosi Yisraeli (eds.), *Contesting Inter-Religious Conversion in the Medieval World*, London, Routledge, 2016 (forthcoming) ; with A. Dialeti, "Gender, space and the production of difference in early modern Venice", *Genesis. Rivista della Società italiana delle storiche*, 2015, vol. XIV, n° 2, Special issue: Anna Badino, Ida Fazio, Fiorella Imprenti (eds.), "Attraverso le città", p. 33-58.

54 - Diasporas 28

Villes, diasporas, cosmopolitisme(s) : une perspective historique

Entretien avec Mathieu GRENET
réalisé par Marie-Carmen SMYRNELIS*

* Maître de conférences à la faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris.

Marie-Carmen Smyrnelis: Comment réinterroger la question du cosmopolitisme à partir du prisme des diasporas en contexte urbain? Dans l'appel à contributions, nous suggérons de conjuguer justement le cosmopolitisme au pluriel. Comment lisez-vous cette proposition?

Mathieu Grenet: Cette proposition me semble triplement pertinente. D'une part car l'usage du pluriel permet d'insister sur l'apport essentiel du discours des sciences sociales au sein d'un champ d'études longtemps dominé par un discours philosophique universaliste inspiré de la tradition kantienne. Or les récents travaux d'historiens, de sociologues et de politistes autour du cosmopolitisme mettent bien en lumière l'apparente disjonction qui existe entre le cosmopolitisme comme notion abstraite et comme idéal universel, et les cosmopolitismes comme ensembles de pratiques plurielles, voire comme convergences d'idéaux hétérogènes. Disjonction n'est pas contradiction, et il ne me paraît pas pour autant utile de renoncer définitivement à l'usage du singulier. De fait, les sciences sociales aident à concevoir la possibilité même d'un cosmopolitisme qui soit opératoire au sein de ce que Marcel Mauss qualifiait de « substrat matériel et concret » de la vie sociale elle-même.

La deuxième entrée qui me paraît pertinente est celle de la ville, qui nous enjoint

à penser ici encore en termes concrets, en envisageant le cosmopolitisme comme situé voire localisé non seulement dans des pratiques, mais également dans des espaces. Jusqu'à encore très récemment, les historiens comme les anthropologues ont volontiers considéré les villes portuaires comme des sortes de sanctuaires naturels du cosmopolitisme – ne serait-ce que du fait du brassage des populations traditionnellement liées aux activités portuaires et marchandes des grands ports de la Méditerranée et au-delà¹. Cette typologie me paraît devoir être discutée, dans la mesure où elle est en partie le produit d'un évident « effet de sources ». Il n'en reste pas moins que ces travaux ont eu l'avantage de mettre le doigt sur un enjeu crucial de cette problématique : en l'occurrence, la spécificité du fait urbain non seulement au regard des autres cadres géographiques et sociaux (les zones rurales, les espaces de montagne, etc.), mais aussi et surtout en tant que fait pluriel. En d'autres termes, penser le cosmopolitisme dans le cadre urbain invite non seulement à penser les raisons pour lesquelles celui-ci apparaît particu-

1. Henk Driessen, « Mediterranean Port Cities: Cosmopolitanism Reconsidered », *History and Anthropology*, 2005, vol. 16, n° 1, p. 129-141. Malte Fuhrmann, « Meeresanrainer – Weltenbürger? Zum Verhältnis von hafentädtischen Gesellschaft und Kosmopolitismus », *Comparativ*, 2007, vol. 17, n° 2, p. 12-26.

Diasporas 28

lièrement propice au développement de ce phénomène, mais également pourquoi le cosmopolitisme peut être repéré de manière différentielle d'un espace urbain à l'autre.

Le troisième point de pertinence de cette proposition me paraît être celui de la mise en regard des notions de diaspora et de cosmopolitisme. Il me semble en effet que la première peut se lire comme une invitation à nous intéresser de plus près à la part de l'expérience migratoire dans ce que je qualifierais de « fabrique du cosmopolitisme ». On le sait depuis longtemps, celui-ci ne saurait se limiter au simple constat d'une diversité voire d'une mixité ethnique ou confessionnelle; c'est pourtant encore ainsi que la notion est couramment invoquée dans un certain discours de vulgarisation des sciences humaines et sociales. Insister sur la place des diasporas invite donc à penser à nouveaux frais le cosmopolitisme non comme un état, mais comme le résultat – peut-être temporaire et précaire – de dynamiques plus longues, et notamment de processus migratoires et sociaux qu'il convient d'envisager dans toute leur richesse et leur complexité. Enfin, dans mes propres travaux, ce recours à la notion de diaspora m'a également permis de penser le cosmopolitisme sur différentes échelles simultanément, depuis la trajectoire d'un individu jusqu'à un quartier entier, en passant par les multiples formes de socialisation et d'acculturation qui se jouent à l'intérieur du cadre des différentes « nations » et autres « communautés » étrangères. En retour, ces « jeux d'échelles » invitent à réfléchir aux liens qui unissent ces différentes échelles entre elles: en d'autres termes, comment passe-t-on, dans l'analyse, de la « ville cosmopolite » à l'individu cosmopolite » (si tant est bien sûr que ces deux expressions aient un sens)? C'est notamment tout l'intérêt de travaux, comme ceux de David Do Paço et d'autres, qui mettent en

garde contre le risque de simplement projeter sur les acteurs historiques des configurations macroscopiques, et insistent sur la nécessité de s'intéresser aux différents niveaux d'appartenance des individus comme des groupes – et cela sans exclure que ces différents niveaux se révèlent contradictoires, voire entrent en concurrence directe entre eux². Il me semble par ailleurs que cette démarche porte en creux une injonction intéressante à ne pas réduire les figures de l'individu cosmopolite à celles de l'« homme de l'entre-deux » ou du « médiateur culturel »³, en insistant à la fois sur le fait que le cosmopolitisme ne requiert pas de « compétence » particulière, et sur la nécessité de ne pas surinvestir la rationalité des acteurs historiques en rigidifiant à l'excès des pratiques et des appartenances qui demeurent fluides et modulables tout au long de leur parcours social.

MCS: Vos propres travaux sur la présence des Grecs dans trois villes méditerranéennes (Venise, Livourne et Marseille entre 1770 et 1840) sont d'ailleurs particulièrement intéressants pour interroger la spécificité de l'enquête historique sur le(s) cosmopolitisme(s). Vous venez d'utiliser l'expression « fabrique du cosmopolitisme » et votre ouvrage s'intitule *La fabrique communautaire. Cette question ne mérite-t-elle pas d'être posée dans un débat longtemps dominé par les philosophes, comme vous le soulignez d'entrée de jeu?*

MG: Vous avez tout à fait raison de pointer cette utilisation de la notion de « fabrique »

2. David Do Paço, *L'Orient à Vienne au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015.

3. Bernard Heyberger, Chantal Verdeil (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2009. E. Natalie Rothman, *Brokerage Empire: Trans-Imperial Subjects between Venice and Istanbul*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2011.

comme participant de la revendication d'une certaine spécificité de l'enquête historique. Mon usage de cette notion s'inscrit dans le sillage de celui qu'en font l'historien David Garrioch ou le sociologue Bruno Latour, lorsqu'ils parlent respectivement de la « fabrique du Paris révolutionnaire » et de la « fabrique du droit »⁴. En d'autres termes, il s'agit ici de proposer une saisie à la fois dynamique et historicisée du cosmopolitisme, et cette « fabrique » est donc relationnelle plutôt que constructiviste: le cosmopolitisme (comme du reste la communauté) ne constitue pas un donné stable, mais un espace social complexe, structuré et traversé par des logiques contradictoires, et dont le contenu comme les frontières se trouvent sans cesse renégociés voire réinventés par les acteurs eux-mêmes. Cet espace fluctuant est celui au sein duquel s'élabore un « être-ensemble » fait de référents communs et de pratiques partagées, mais également de rapports de domination et de relations de conflit. Il est celui où s'énoncent, s'articulent et se confrontent, sur un double plan individuel et collectif, les appartenances comme les identités. Il est enfin un espace irréductible à un lieu ou à un moment, la fonction matricielle de la « fabrique du cosmopolitisme » ne reposant elle-même pas sur une simple « équation identitaire », mais au contraire sur l'interaction sans cesse renégociée d'une multiplicité de facteurs relationnels et contextuels.

À ce stade, il n'est d'ailleurs peut-être pas inutile de rappeler que le concept de « cosmopolitisme » a d'abord été pensé par les philosophes et les politistes, et que les

autres sciences sociales ne sont arrivées que plus tardivement dans ces débats. Il me paraît donc d'autant plus légitime de chercher à distinguer ce qui fait la spécificité – et donc la valeur – de l'enquête historique dans une discussion qui, bien qu'interdisciplinaire, apparaît fortement marquée par les différents postulats et les traditions disciplinaires qui l'ont constituée sur le temps long. À cet égard, il me semble donc important d'insister sur ce qui fait la « patte » des historiens, en l'occurrence l'effort d'historicisation des phénomènes sociaux que recouvre ce type de concept. Un modèle en la matière pourrait être l'enquête de Simona Cerutti sur les étrangers à l'époque moderne, qui démontre bien que cette notion d'« étranger » n'avait ni le même sens ni les mêmes usages à l'époque moderne qu'aujourd'hui⁵. Dans le cas du cosmopolitisme, la double généalogie antique (Diogène) et moderne (Kant) de la notion pointe déjà une évolution sensible de son contenu au cours des siècles. Mais on peut encore affiner cette saisie historicisante, en relevant par exemple que le cosmopolitisme du XVIII^e siècle n'est pas celui du XIX^e qui n'est lui-même pas celui du XX^e, et qu'ils ne posent donc pas exactement les mêmes questions à l'historien⁶.

MCS: Vous insistez, à juste titre, sur la question des sources d'archives à mobiliser pour entreprendre une analyse des diasporas dans la ville et pour repenser la question du cosmopolitisme.

5. Simona Cerutti, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard, 2012.

6. Robert Escallier, Yvan Gastaut (dir.), « Du cosmopolitisme en Méditerranée », dossier thématique des *Cahiers de la Méditerranée*, 2003, n° 67. Marie-Carmen Smyrnelis, « Repenser le cosmopolitisme en Méditerranée (XIX^e-XX^e siècles) », *Recherche HEl/HEP*, n° 4, 2012, p. 6-12.

MG: Il me semble en effet que cette question des sources mérite d'être posée, et cela pour plusieurs raisons. La plus simple et la plus immédiatement sensible est évidemment celle du « qui parle ? » : en l'occurrence, et à défaut de sources qui – du moins dans le cas de mes propres terrains d'enquête – parlent explicitement de « diasporas » et de « cosmopolitisme », l'historien mobilise des catégories d'analyse exogènes pour appréhender, comprendre et restituer une réalité sociale que les acteurs de l'époque ne pensent pas en ces termes-là. Mais cette question des sources relève aussi du défi heuristique : si l'historien aime parler « des archives » en général, il ne mobilise en réalité pour son enquête qu'un corpus, c'est-à-dire un fragment de la documentation disponible, d'ailleurs généralement choisi selon des critères d'indexation, de catalogage et de référencement sur lesquels il faudrait revenir plus longuement. Bref, l'historien appréhende l'essentiel de son terrain à travers des sortes de « noyaux archivistiques » qui lui permettent de saisir tel ou tel aspect de l'objet qu'il étudie – dans le cas des diasporas, ce sont souvent des archives d'associations ou de confréries, des registres paroissiaux, des archives policières, des correspondances commerciales, etc. Ces grandes séries archivistiques sont bien sûr essentielles pour comprendre comme se structurent les diasporas, comment elles investissent l'espace urbain, et même comment elles se redéployaient voire se réinventent au fil du temps. Il n'en reste pas moins nécessaire de prendre garde à deux écueils majeurs. Le premier est celui d'une création de la diaspora par ses sources, en vertu de laquelle l'accumulation documentaire autour d'une présence étrangère quelle qu'elle soit suffirait à prouver l'existence d'une logique diasporique : Stéphane Dufoux a justement mis en garde à plusieurs reprises contre ce qu'il qualifie d'« illusion de la communauté », au sein de

laquelle celle-ci serait considérée « comme la somme de ses membres plutôt que comme un construit social, l'addition valant dès lors pour communautarisation et la logique des relations ontologiques entre les “membres” [...] suffisant à les relier »⁷. Le second écueil tient au fait que les sources ne nous disent pas toujours ce que l'on attendrait d'elles. Je prendrai ici un exemple tiré de ma recherche de doctorat : en l'occurrence, celui d'un ecclésiastique grec orthodoxe qui, en 1794, est soupçonné par les espions vénitiens d'intelligence avec l'ambassadeur de France dans la cité des Doges. Les rapports de surveillance de cet individu témoignent d'un cantonnement de ses différentes activités à un périmètre assez restreint de la ville, qui se trouve être celui du « quartier grec » organisé autour de l'église orthodoxe de San Giorgio dei Greci ; cependant, ni ses fréquentations (quasi inexistantes) ni son inscription urbaine ne permettent de supposer qu'il fréquente la communauté grecque bien implantée localement. Ce que cette trajectoire offre à voir relève donc de la contre-intuition : en l'occurrence, l'inscription d'un parcours individuel et solitaire au sein d'un territoire urbain littéralement saturé par les marqueurs d'appartenance à une invisible « communauté grecque ». En esquissant les contours d'un « hors-de-la-communauté » qui ne se présente ni comme un « hors-lieu » (du fait de son ancrage géographique précis) ni comme un rejet ou une exclusion du collectif (nous ne disposons d'aucune indication en sens), cet exemple vient ainsi mettre à l'épreuve les lectures traditionnellement totalisantes

7. Stéphane Dufoux, « Notion, concept ou slogan : qu'y a-t-il sous le terme de “diaspora” ? », in Lisa Anteby-Yémini, William Berthomière, Gabriel Sheffer (dir.), *Les diasporas. 2 000 ans d'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 53-63.

et essentialistes du fait communautaire comme de l'expérience diasporique⁸.

MCS: *Dans ces villes plurielles, à quelle(s) échelle(s) spatiale(s) et temporelle(s) analyser les modalités du « vivre-ensemble » ? Quels liens tisse-t-on avec l'autre, par-delà sa différence et dans quels lieux de l'espace urbain ?*

MG: Il s'agit là bien sûr d'une question essentielle, qui interroge directement notre définition du « vivre-ensemble ». Un certain nombre de travaux récents ont en effet insisté sur les différents niveaux autour desquels celui-ci s'articule, en partant du constat selon lequel les individus comme les groupes pouvaient développer des modalités différentes de ce « vivre-ensemble » (ou pour reprendre le terme de Bernard Vincent, de cette « convivance »), selon qu'ils s'inscrivent dans la sphère privée, les réseaux de sociabilités, le monde professionnel, ou autre. Francesca Trivellato a ainsi récemment proposé la notion de « cosmopolitisme communautaire » pour qualifier ces pratiques sociales relevant tour à tour et simultanément de la prétendue universalité du cosmopolitisme marchand, et de l'appartenance à un groupe étroitement défini en termes ethno-religieux⁹. L'historienne s'inscrit ici dans le sillage d'une importante historiographie qui, à partir des travaux de Daniel Swetschinski sur les Juifs d'Amsterdam au XVII^e siècle, a tenté de rendre sens de cette tension essentielle¹⁰, dont on ne peut s'empêcher

de constater qu'elle obsède bien plus les historiens que les acteurs historiques eux-mêmes !

Évidemment, ces différents niveaux de « vivre-ensemble » se prêtent chacun à une lecture en termes d'espaces. C'est à l'évidence dans le cadre urbain, et de nombreux travaux se sont appliqués à étudier les modalités de cette coexistence interculturelle à l'échelle des différents quartiers d'une même ville, mais également à l'échelle d'une rue voire d'un immeuble en particulier¹¹. Une telle démarche cherche ainsi à dépasser le simple constat d'une coprésence d'étrangers dans la ville, et à interroger les modalités selon lesquelles les individus investissent l'espace physique de la ville et organisent leur présence avec les autres dans cet espace. Elle permet également de modaliser des approches spatiales souvent centrées sur la problématique de visibilité de la présence des étrangers dans la ville, en montrant que les phénomènes de mixité, mais aussi de zonage voire de démarcation, opèrent eux-mêmes sur plusieurs échelles simultanément, et ne se résument donc pas aux seules figures paradigmatiques du « quartier ethnique » voire du « ghetto ». Une seconde ligne d'analyse à partir de cette lecture spatiale porte sur des espaces plus restreints et à la fonction plus spécifique, tels que les lieux de commerce (marchés, souks, fondouks, etc.), les quais et les entrepôts, ou encore les loges maçonniques¹². Mais là encore, il est important

8. Mathieu Grenet, *La fabrique communautaire. Les Grecs à Venise, Livourne et Marseille, v. 1770-v. 1840*, Rome, École française de Rome, à paraître (fin 2016).

9. Francesca Trivellato, *The Familiarity of Strangers. The Sephardic Diaspora Livorno and Cross-Cultural Trade in the Early Modern Period*, New Haven, Yale University Press, 2009 (trad. fr. : *Corail contre diamant. De la Méditerranée à l'océan Indien au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2016).

10. Daniel Swetschinski, *Reluctant Cosmopolitans: The Portuguese Jews of Seventeenth-Century Amsterdam*,

Oxford, The Littman Library of Jewish Civilization, 2000.

11. Jean-François Chauvard, « Échelles d'observation et insertion des étrangers dans l'espace vénitien (XVII^e-XVIII^e siècles) », in Jacques Bottin, Donatella Calabi (dir.), *Les étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Éditions de la MSH, 1999, p. 195-207.

12. Wolfgang Kaiser (dir.), *La loge et le fondouk. Les dimensions spatiales des pratiques marchandes en Méditerranée (Moyen Âge-époque moderne)*, Paris, Karthala-MMSH, 2014.

de ne pas assigner à ces différents lieux le rôle de creusets d'un cosmopolitisme universel et indifférencié. Si l'on connaît bien la description par Voltaire du *Royal Stock Exchange* de Londres au début du XVIII^e siècle (« Là le juif, le mahométan, et le chrétien, traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute »), la réalité apparaît bien plus complexe pour peu qu'on prenne la peine de se pencher sur la manière dont ces espaces sont conçus, agencés et occupés. C'est par exemple ce que fait l'historien américain John McCusker lorsqu'il relève, à partir du plan de la bourse londonienne en 1761, que chaque colonne du grand hall est consacrée à une des « nations » qui y trafiquent¹³. De manière suggestive, on trouve une variation sur le même thème à Marseille exactement un siècle plus tard : inauguré en 1860, le bâtiment de la Bourse porte inscrit sur les colonnes de sa salle centrale le nom des principales relations commerciales de Marseille : le Portugal, les côtes d'Afrique, l'Algérie, Tunis, les îles Ioniennes, l'Égypte, la Prusse (l'inscription sera martelée en 1870), la Russie, l'Indochine, etc. Or cette représentation est nécessairement ambiguë, puisqu'elle se veut une célébration de la place marchande comme centre du commerce universel en même temps qu'elle assigne à chaque groupe ethnique ou national une place bien spécifique.

À l'horizon de cette enquête sur les lieux du cosmopolitisme, il me semble enfin qu'une question demeure en suspens, qui mériterait peut-être que les historiens s'en emparent frontalement : en l'occurrence, dans quelle mesure l'existence même

d'espaces dévolus aux sociabilités cosmopolites (par exemple, la bourse ou les loges maçonniques) procède-t-elle d'un choix de circonscrire ces contacts à des lieux déterminés ? Cela nous amène ainsi à interroger l'espace urbain comme espace de production de normes spécifiques, et donc à appréhender la maîtrise des logiques spatiales comme un outil de gestion du « vivre-ensemble » à l'échelle de la ville¹⁴.

MCS : *Qu'en est-il des conflits qui ponctuent inévitablement la vie avec les autres dans les villes plurielles, ou d'ailleurs plus largement ? Interroger le(s) cosmopolitisme(s) n'incite-t-il pas à laisser de côté cette question, voire à idéaliser les modalités du « vivre-ensemble » ?*

MG : Tout à fait, et c'est d'ailleurs un point autour duquel s'articule traditionnellement la critique d'un cosmopolitisme « irénique » tel celui qu'ont pu dépeindre Robert Ilbert et Ilios Yannakakis dans leur ouvrage sur Alexandrie¹⁵. Plutôt qu'une opposition dialectique quelque peu stérile entre coexistence et conflit, il me semble ici plus intéressant de considérer le caractère synchronique de ces phénomènes, en envisageant les modalités d'un « vivre-ensemble » qui n'exclut aucunement les manifestations (parfois très violentes) de rejet voire de discrimination. Il faut donc envisager des entrées transversales qui mettent en échec la division rigide de l'espace social en autant de « communautés » et de « nations » hermétiquement closes. Car de même que ces conflits ne mettent pas systématiquement aux prises les « locaux » et les « étrangers »,

13. Sakis Gekas, Mathieu Grenet, « Trade, Politics and City Space(s) in Mediterranean Ports », in Carola Hein (dir.), *Port Cities: Dynamic Landscapes and Global Networks*, Londres et New York, Routledge, 2011, p. 89-103.

14. Robert Ilbert, Ilios Yannakakis (dir.), *Alexandria, 1860-1960: the Brief Life of a Cosmopolitan Community*, Alexandria, Harpocrates, 1997.

ils reflètent souvent l'existence de coalitions « transnationales » animées par des revendications sociales au moins autant qu'éthniques : c'est par exemple le cas des rixes de marins, un phénomène endémique dans tous les grands ports aux époques moderne et contemporaine, qui opposent au moins autant des « nations » que des groupes sociaux structurés par des appartenances et des revendications communes.

Enfin, il faut également faire la part de ce que j'appelle la « scissiparité », c'est-à-dire l'existence de conflits – parfois conjoncturels, mais souvent durables – au sein même des colonies étrangères, et qui témoignent des difficultés du « vivre-ensemble » à l'intérieur même de communautés souvent décrites comme homogènes et inclusives. Un cas bien connu est celui de la « nation » juive de Livourne : « Espagnols » et « Italiens » y sont à couteaux tirés, et vont jusqu'à se battre en pleine synagogue¹⁶. Ce cas n'a rien d'exceptionnel, puisque – toujours à Livourne – il en va de même pour la petite « nation » arménienne divisée entre « Persans » et « Levantins », ou encore pour les Grecs orthodoxes et uniates. Mais s'ils sont fréquemment exprimés en termes ethniques, géographiques ou confessionnels, ces conflits intracommunautaires recourent également des motifs de concurrences économiques et sociales, qui en retour se traduisent par une remise en cause du *leadership* exercé par tel ou tel groupe au sein des institutions communautaires. Longtemps minorés par les historiens, ces conflits ouvrent une précieuse fenêtre sur la manière dont se structure le « vivre-ensemble » au sein des différents groupes minoritaires. En retour, ils viennent déjouer les facilités d'une saisie trop linéaire

du monde social qui s'articulerait autour d'une série d'oppositions simplistes entre groupes ethniques et confessionnels, en même temps qu'ils mettent à l'épreuve les impensés d'un « vivre-ensemble » conçu comme la simple coprésence de ces groupes au sein d'un même espace.

MCS : *Par les pratiques et les réseaux de ses habitants, par les échanges qu'elle noue, la ville s'inscrit aussi dans des espaces qui en dépassent ses frontières. En cela, les villes et les diasporas présentent des analogies de forme. Ces redéploiements permettent-ils de relire le cosmopolitisme urbain ?*

MG : J'espère que mes réponses aux questions précédentes vous ont convaincue de mon attachement à la nécessité de penser les notions de villes, de diaspora et de cosmopolitisme en dialogue les unes des autres. Et encore une fois, le point que vous soulevez me paraît essentiel, car il dépasse la seule analogie de forme entre ces objets, pour interroger leur caractère étroitement co-constitutif. Les redéploiements que vous évoquez, s'ils mettent les villes et les individus en rapport les uns avec les autres, infléchissent aussi au quotidien les pratiques et les usages du cosmopolitisme : plus l'espace est ouvert et interconnecté, plus les groupes se diluent, et plus le cosmopolitisme apparaît comme une conquête plutôt qu'un défi. On peut cependant interroger ce schéma quelque peu simpliste en analysant non seulement les modalités, mais également les rythmes auxquels s'opèrent ces redéploiements : plutôt que comme de longs processus linéaires, ceux-ci me paraissent en effet procéder selon des cycles successifs marqués par des à-coups, des bégaiements et autres courts circuits, qui engagent en retour à penser ce qui peut durablement faire obstacle au cosmopolitisme idéal et universel des Lumières. C'est par exemple le cas du « référent-origine », bien étudié par Natalia Muchnik dans le cas de la

16. Jean-Pierre Filippini, « Il Granduca e la Nazione ebraica di Livorno nel Settecento, tra la prepotenza degli "spagnoli" e le pretese degli "italiani" », *Nuovi Studi Livornesi*, 2001, n° 9, p. 37-51.

diaspora juive à l'époque moderne: l'attachement à une terre d'origine crée ainsi des solidarités qui non seulement structurent les flux migratoires (notamment dans leurs temporalités et leurs rythmes), mais jouent aussi un rôle cardinal dans les recompositions sociales à l'œuvre au sein du groupe récemment établi¹⁷. Ce référent-origine n'est pas nécessairement un pays au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais plus souvent une région, voire un village ou une île: il n'est ainsi pas rare d'observer, à l'échelle des communautés implantées localement, des phénomènes d'endogamie entre individus originaires du même lieu, tandis que les solidarités régionales et villageoises continuent de percoler « à distance » les pratiques sociales comme les modes d'habiter. Dès lors, il me semble une fois encore qu'une étude sérieuse du cosmopolitisme doit s'efforcer de prendre en compte l'ensemble de ces appartenances, en tant qu'elles structurent un « vivre-ensemble » qui ne se limite pas à une simple addition de groupes d'origines ethniques différentes, mais qui au contraire se nourrit de ces particularismes et de ces (micro) différences.

MCS: *Finally, tout se passe comme si la question du cosmopolitisme attirait et faisait peur en même temps. Elle semble attirer les chercheurs de différentes disciplines, comme en témoigne le nombre croissant d'études récentes qui lui sont consacrées ou du moins qui la mentionnent. Mais dans le même temps, elle semble faire peur et reste finalement peu questionnée en tant que telle. Qu'en pensez-vous?*

17. Natalia Muchnik, « S'attacher à des pierres comme à une religion locale... » La terre d'origine dans les diasporas des xvii^e-xviii^e siècle », *Annales HSS*, 2011, vol. 66, n° 2, p. 481-512. Laurence Fontaine, « Gli studi sulla mobilità in Europa nell'età moderna: problemi e prospettive di ricerca », *Quaderni Storici*, 1996, anno XXXI, n° 93, p. 739-756.

Mathieu GRENET est maître de conférences en histoire moderne à l'Institut national universitaire Champollion d'Albi, chercheur au sein de l'UMR 5136 Framespa (thématique 1, « Logiques d'empire »), et membre du projet ERC « Mediterranean reconfigurations ». Il est l'auteur de *La fabrique communautaire. Les Grecs à Venise, Livourne et Marseille, v. 1770-v. 1840*, à paraître fin 2016 à l'École française de Rome, et a codirigé (avec A. Bartolomei, G. Calafat et J. Ulbert) l'ouvrage collectif *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (xvii^e-xix^e siècle)*, à paraître en 2017 à la Casa de Velázquez. Il a également publié plusieurs articles sur les mobilités internationales, les contacts interculturels et les constructions identitaires à l'époque moderne.

MG: Il me semble en effet qu'on ne peut échapper à l'effet d'intimidation produit par ce type de notion, et que l'une des manières de le circonscrire consiste à recentrer l'analyse sur sa valeur heuristique plutôt que conceptuelle. Plutôt que de simplement parler du cosmopolitisme (avec ou sans guillemets, au singulier ou au pluriel, etc.), il convient donc de déterminer en quoi la notion nous permet d'ouvrir et de nourrir notre lecture des sources. Dans le cas de ma propre recherche, elle m'a par exemple permis de dépasser une sorte de fétichisme du « tout-réseau », pour analyser la manière dont les mouvements migratoires et les logiques urbaines (notamment en termes d'administration des populations étrangères) venaient percoler des dynamiques sociales parfois ambivalentes. Je pense par exemple à cet « interprète de langues orientales » qui, à Marseille sous l'Empire, officie comme traducteur au service de toute une population bigarrée de Grecs, d'Arabes et de « réfugiés égyptiens » dont il croise la route aussi bien auprès de l'administration provençale qu'au sein de sa loge maçonnique, mais qui paraissent n'entretenir entre eux que des rapports assez distendus¹⁸. En ce sens, partir de l'analyse fine des intersections entre villes et réseaux me paraît alors le meilleur moyen d'appréhender le cosmopolitisme non comme un phénomène universel et totalisant (et donc nécessairement intimidant), mais comme un espace social et culturel à la fois situé, différencié et hiérarchisé – et ainsi propice à l'enquête historique.

18. Mathieu Grenet, « Alexis Gierra, "interprète juré des langues orientales" à Marseille: une trajectoire entre marchands, frères et réfugiés (fin xviii^e-premier tiers du xix^e siècle) », in Gilbert Buti, *Michèle Janin-Thivos et Oliver Raveux* (dir.), *Langues et langages du commerce en Méditerranée et en Europe à l'époque moderne*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, p. 51-64.